

Le Président-Directeur général du Centre National de la Recherche Scientifique

DEC191826DRH

Décision portant sur l'accueil en délégation, au CNRS, des enseignants-chercheurs (campagne 2019)

Vu, le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu, le décret n°84-431 du 6 juin 1984, modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences, notamment articles 11 à 14-1 ;

Vu, le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine PETIT aux fonctions de président du Centre National de la recherche scientifique ;

Vu, la demande des intéressés ;

Vu, l'avis des organismes d'origine ;

Vu, la décision du 3 juin 2019, arrêtant la liste des enseignants chercheurs accueillis en délégation ;

DECIDE

ARTICLE 1er L'article 1er de la décision susvisée est modifié comme suit :

Les lignes suivantes sont supprimées

	Nom	Prénom
	Institut des sciences de l'information et de leurs interactions	
M.	ANDRE	Etienne
	Institut des sciences humaines et sociales	
Mme	BARBOU DES PLACES	Ségolène



Les lignes suivantes sont ajoutées

	Nom	Prénom
	Institut des sciences de l'information et de leurs interactions	
M.	CODOGNET	Philippe

Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes

M.	NOUGIER	Vincent
----	---------	---------

Institut national des sciences mathématiques et de leurs interactions

M.	LAFITTE	Olivier
----	---------	---------

ARTICLE 2 La présente décision sera publiée au bulletin officiel du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 12 juillet 2019

Pour le Président-Directeur général

Le Directeur des Ressources Humaines,
Hugues de LA GIRAUDIERE